



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Contact : Jean Szkotnicki
(519) 763-7777

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la coopération entre les É.-U. et le Canada en matière de réglementation des médicaments vétérinaires

29 mars 2016 -- Le *Animal Health Institute* et l'Institut canadien de la santé animale sont fiers d'annoncer qu'une nouvelle étape a été franchie dans la coopération réglementaire entre les É.-U. et le Canada. Au début mars, le *Center for Veterinary Medicine* (CVM) de la *Food and Drug Administration* des États-Unis et la Direction des médicaments vétérinaires (DMV) du Canada ont approuvé conjointement un nouveau produit pour animaux destinés à l'alimentation pour une utilisation chez les bovins laitiers. Le nouveau produit homologué pour contribuer à réduire l'incidence de la mammite est le premier produit pour animaux destinés à l'alimentation à être homologué par le mécanisme du Conseil de coopération en matière de réglementation (CCR). Il sera disponible dans les deux pays en même temps (deux produits pour animaux de compagnie ont été homologués avant l'homologation du produit pour animaux destinés à l'alimentation).

La création du mécanisme du CCR remonte à 2011 quand le président Obama et l'ancien premier ministre Harper ont lancé le programme conjoint. L'objectif du CCR est de favoriser une coopération réglementaire plus étroite entre les deux pays et d'améliorer la compétitivité économique en harmonisant les systèmes de réglementation, lorsque cela est approprié, tout en maintenant des niveaux élevés de protection pour la santé, la sécurité et l'environnement.

La présidente de l'Institut canadien de la santé animale (ICSA) Jean Szkotnicki a mentionné que « l'examen et l'approbation simultanés des nouveaux produits de santé animale par le mécanisme du CCR contribuent à réduire les coûts de mise en marché de nouveaux produits pour les gouvernements américains et canadiens et les industries ». Comme le Canada ne détient que 2,5 % du marché mondial de la santé animale, l'initiative du CCR contribue à garantir aux vétérinaires et aux propriétaires d'animaux canadiens un accès aux nouveaux médicaments qui contribuent à maintenir les animaux en santé, en même temps qu'un marché plus important comme les États-Unis.

Les États-Unis et le Canada possèdent des lois et des règlements encadrés de façon similaire afin d'assurer des normes élevées d'innocuité, d'efficacité et de fabrication des médicaments vétérinaires. « Le mécanisme du CCR ouvre une nouvelle voie aux pays pour réduire la duplication des procédures et gérer les coûts d'examen des demandes, selon Alexander S. Mathews, président et premier dirigeant du *Animal Health Institute* (AHI). L'expansion du mécanisme du CCR afin d'inclure d'autres pays entraînerait une plus grande convergence réglementaire avec les organismes de réglementation des pays affiliés afin de renforcer leur confiance dans leurs exigences réciproques en matière de nouveaux médicaments vétérinaires ».

Le AHI et l'ICSA sont les associations manufacturières qui représentent les fabricants et les distributeurs des marchés de la santé animale aux États-Unis et au Canada, respectivement. Les entreprises membres contribuent à assurer la santé de nos animaux de compagnie et à la mise en marché d'aliments sécuritaires.